

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE DURABLE
(CEA-CCBAD)**

FINANCEMENT : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT
(ACCORD DE FINANCEMENT N°5733-CI)

RAPPORT D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

JUIN 2020

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE,
LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE DURABLE
(CEA-CCBAD)**

FINANCEMENT : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT
(ACCORD DE FINANCEMENT N°5733-CI)

RAPPORT D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

RAPPORT D'AUDIT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019.....	3
MEMORANDUM SUR LE CONTROLE DES COMPTES	8
ANNEXES	

Sommaire des annexes :

- Annexe 1 : Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des comptes annuels
- Annexe 2 : Comptes annuels du Projet CEA-CCBAD
- Annexe 3 : État certifié des dépenses
- Annexe 4 : Tableau d'évolution des soldes des comptes désignés

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITE ET
L'AGRICULTURE DURABLE
(CEA-CCBAD)

FINANCEMENT : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (ACCORD DE FINANCEMENT N°5733-CI)

Rapport d'audit sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MONSIEUR KONE DAOUDA

COORDONNATEUR

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE DURABLE
(CEA-CCBAD)
22 B.P 582

ABIDJAN 22

N/Réf. : Joy/Sta/Adm/Abe/154-2020

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES,
LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE DURABLE
(CEA-CCBAD)**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019)**

Monsieur le Coordonnateur,

1. RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

▪ ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels présentés à l'annexe 2 ci-jointe du Projet « Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable » (CEA-CCBAD), objet de l'accord de financement n°5733 du 21 octobre 2015, qui comprennent le tableau des ressources et des emplois, l'état d'exécution budgétaire ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 .

À notre avis, les comptes annuels joints à l'annexe 2 du CEA-CCBAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, sont réguliers et sincères et présentent dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle des activités exécutées par le Projet au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de la situation de trésorerie dudit Projet au 31 décembre 2019 conformément aux principes comptables du SYSCOHADA et aux termes de l'accord de financement dudit prêt.

▪ ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit ISA telles que définies par l'IFAC et les directives de l'IDA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Projet conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts comptables de Côte d'Ivoire et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

▪ **Responsabilités du Coordonnateur relatives aux comptes annuels**

Les comptes annuels ont été établis et arrêtés par la Coordination du Projet.

Le Coordonnateur est responsable de la préparation et de la présentation sincère et fidèle des comptes annuels conformément aux règles et méthodes comptables applicables aux Projets de développement et aux dispositions de l'IDA ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation de comptes annuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe au Coordonnateur de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du Projet.

▪ **Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des comptes annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de l'Auditeur. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

2. OPINIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé à l'examen du respect des clauses contractuelles contenues dans l'accord de financement, conformément aux normes professionnelles de missions d'assurance applicables. Nos contrôles ont été déterminées sur la base des termes de référence de la mission et au regard des informations produites par le CEA-CCBAD.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression des opinions ci-après :

2.1. Opinion sur les états certifiés de dépenses

À notre avis, en ce qui concerne les états certifiés de dépenses inclus dans les demandes de remboursement de fonds présentés à l'IDA (Association Internationale de Développement) sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2019, dont la situation récapitulative est jointe à l'annexe 3, il existe des pièces justificatives suffisantes, dans tous leurs aspects significatifs, pour :

- justifier les demandes de remboursement présentées à l'IDA ;
- identifier les dépenses qui sont éligibles aux termes des dispositions de l'accord de financement n°5733-CI.

2.2. Opinion sur les Comptes Désignés

Les principales assurances issues de nos travaux d'examen des opérations et des modalités des deux comptes désignés (avance et indicateurs), ouverts dans les livres de la Banque Nationale d'Investissement (BNI) sous les numéros respectifs 05196480005 (compte avance) et 05206740003 (compte indicateurs), utilisé dans le cadre de l'exécution des activités du CEA-CCBAD pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2019 se présentent comme suit :

- L'utilisation des comptes désignés est conforme, dans tous ses aspects significatifs, aux termes de l'accord de financement ainsi qu'aux directives de l'IDA ;
- Tous les paiements effectués sur les comptes désignés ont été exécutés par un Agent Comptable conformément aux instructions du Ministère de l'Économie et des Finances applicables aux projets de développement en Côte d'Ivoire ;
- Les opérations des comptes désignés ont été bien suivies par un traitement comptable régulier et par l'établissement des états mensuels de rapprochement bancaires ;
- Les opérations réalisées sur les comptes désignés sont soutenues par des pièces justificatives appropriées et concernent tous des paiements faits au titre des dépenses éligibles, conformément aux dispositions de l'accord de financement ;
- L'état présenté à l'annexe 4 reflète fidèlement la position financière des comptes désignés du Projet CEA-CCBAD à la date du 31 décembre 2019.

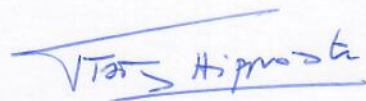
Il est présenté aux pages 8 à 20 un memorandum sur les contrôles que nous avons effectués dans le cadre de notre examen et nos principales conclusions.

Abidjan, le 22 juin 2020

MOIHE AUDIT & CONSEIL



YAO Koffi Joseph
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes
Associé Gérant



TATY Hippolyte Landry
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes
Associé

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITE ET
L'AGRICULTURE DURABLE
(CEA-CCBAD)**

FINANCEMENT : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (ACCORD DE FINANCEMENT N°5733-CI)

MÉ MORANDUM SUR LE CONTRÔLE DES COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2019

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITE ET
L'AGRICULTURE DURABLE
(CEA-CCBAD)**

FINANCEMENT : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT

AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

=====

MEMORANDUM SUR LE CONTROLE DES COMPTES

Nous avons présenté aux pages 3 à 7 notre rapport d'audit sur les comptes annuels du Projet du Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD) pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le présent mémorandum est destiné à fournir des informations complémentaires sur les rubriques des comptes annuels et sur les principaux travaux que nous avons effectués dans le cadre de notre examen. Il inclut aussi les principales conclusions issues de ces travaux.

Notre approche d'audit a consisté à vérifier la réalité, l'exhaustivité et la sincérité des ressources déclarées par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) puis les emplois correspondants. Des vérifications spécifiques de contrôle interne ont également été effectuées pour les procédures de gestion administrative, financière et comptable. Ces vérifications ont permis de couvrir notamment les immobilisations, le personnel, la trésorerie, les demandes de remboursement de fonds et les modalités de passation des marchés.

A. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE LA MISSION

1. Contexte, objectifs et justification du Projet

L'Université Félix Houphouët Boigny s'appuyant sur l'Ecole Doctorale WASCAL (West African Service Science Center on Climate Change and Adapted Land Used) a intégré en 2015, sur une base concurrentielle le projet CEA (Centres d'Excellence Africains) initié par la Banque Mondiale depuis 2013.

Le Gouvernement Ivoirien soucieux de l'influence grandissante du changement climatique puis de son impact sur l'agriculture a proposé et obtenu à travers l'une de ses institutions d'enseignement supérieur, le label de Centre d'Excellence sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CCBAD).

La Banque Mondiale en investissant ainsi dans les institutions d'enseignement supérieur voudrait à travers la formation et la recherche soutenir durablement le développement technologique des pays par l'accroissement des ressources humaines qualifiées.

Ainsi, un accord de financement a été signé le 21 octobre 2015 par un Représentant de la Banque Mondiale et la Ministre Déléguée auprès du Ministère de l'Économie et des Finances pour le financement de trois centres d'excellences pour un montant global de 13 400 000 Euros.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « changement climatique », l'État de Côte d'Ivoire a rétrocédé à l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), université participante, une quote-part de 4 500 000 euros du financement global alloué par l'IDA d'un montant de 13 400 000 Euros, à travers la signature d'un contrat de performance avec celle-ci.

Le Projet vise à soutenir les bénéficiaires afin de promouvoir la spécialisation régionale entre les universités participantes dans les zones qui répondent aux défis régionaux.

L'objectif de développement du Projet de « Centres d'Excellence Africains » est de soutenir la Côte d'Ivoire dans le but de promouvoir la spécialisation régionale entre les universités africaines participantes dans des domaines devant permettre de relever des défis régionaux et de renforcer les capacités de ces universités à offrir une formation de qualité et une recherche appliquée.

Les cibles visées par le Projet sont :

- les étudiants en master et PHD,
- les producteurs,
- les enseignants chercheurs.

Sa zone d'intervention se situe à un niveau national et régional.

Le Projet s'articule autour de quatre (4) principaux indicateurs de performance qui sont :

- Indicateur 1 : Spécialisation régionale approuvée et degré de préparation institutionnelle ;
- Indicateur 2 : Excellence dans l'enseignement, la recherche et l'impact sur le développement ;
- Indicateur 3 : Gestion financière ;
- Indicateur 4 : Passation des marchés.

2. Objectif de l'audit du Projet

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des résultats liés aux décaissements (RLD).

Les comptes annuels, qui sont établis par l'Unité de Coordination du CEA-CCBAD, sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

B. AUDIT DES RESSOURCES

1. Objectifs

Nos travaux de validation des ressources avaient pour but de :

- s'assurer de la sincérité des montants déclarés au titre des financements obtenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- s'assurer que tous les financements obtenus ont été domiciliés aux comptes bancaires appropriés ;
- s'assurer de la régularité des demandes de remboursement de fonds de la période sous-revue.

2. Travaux réalisés

Les principales diligences que nous avons mises en œuvre ont consisté à :

- reconstituer à partir des relevés bancaires et des avis de crédit des banques les montants des financements dont a bénéficié l'UGP au cours de la période sous-revue ;
- vérifier en relation avec nos travaux de validation des emplois le remboursement effectif des demandes de remboursement de fonds formulées auprès de la Banque Mondiale.

3. Commentaires des auditeurs

À l'issue de nos travaux, nous n'avons pas d'observation significative à formuler sur les ressources dont a bénéficié le Projet sur l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Au titre des financements obtenus de l'IDA, le Projet a bénéficié de quatre remboursements de fonds pour un montant total de F.CFA 1 291 118 195 répartis comme suit :

Montants exprimés en F.CFA :

Date de mise à disposition	Type	Montants
Février 2019	DRF 07	94 457 808
Avril 2019	DRF 08	141 261 652
Septembre 2019	DRF 12	502 014 387
Octobre 2019	DRF 13	452 151 160
Décembre 2019	DRF 14	101 233 188
Total ressources de la période :		1 291 118 195

Il convient de noter que les demandes de remboursement de fonds (DRF) ne peuvent être introduites auprès de l'IDA par l'UGP qu'après l'atteinte des différents indicateurs liés au Projet et sous réserve d'une validation préalable par l'Association des Universités Africaines (AUA) et la Banque Mondiale.

L'ensemble de ces DRF ont fait l'objet d'un paiement à hauteur de 80%. Les 20% retenus étant destinés à rembourser partiellement le montant de l'avance initiale de F.CFA 354 200 000 obtenue au démarrage du Projet.

C. AUDIT DES EMPLOIS

1. Trésorerie

1.1. Objectifs

Les principaux objectifs visés par nos travaux sur la trésorerie se présentent comme suit :

- s'assurer que la situation de trésorerie du Projet est correctement reflétée aux comptes annuels du 31 décembre 2019 ;
- s'assurer que les opérations de trésorerie du Projet font l'objet d'un suivi satisfaisant ;
- s'assurer que les comptes bancaires n'ont enregistré que des transactions relatives aux activités du Projet.

1.2. Travaux effectués

- envoi de demandes de confirmation aux établissements bancaires abritant les ressources du Projet ;
- vérifier l'existence de rapprochement bancaires régulièrement établis et revus par un supérieur hiérarchique ;
- valider les états de rapprochement bancaires établis au 31 décembre 2019 ;

- vérifier le suivi des opérations en suspens sur les états de rapprochement bancaires ;
- vérifier les modalités de fonctionnement des différents comptes bancaires.

1.3. Commentaires des auditeurs

La vérification des comptes de trésorerie n'appelle pas d'observation particulière. En application des instructions du Ministère de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire, les comptes bancaires du Projet fonctionnent sous les responsabilités conjointes de l'Agent Comptable affecté à l'Université Félix Houphouët-Boigny et du Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny.

2. Personnel

2.1. Objectifs

Les objectifs visés par nos travaux sont de :

- s'assurer de la sincérité des charges de personnel ;
- s'assurer de la conformité des salaires payés aux contrats de travail et aux documents de base du Projet ;
- s'assurer de la mise en œuvre d'appels à candidature pour le recrutement du personnel du Projet ;
- s'assurer que le personnel bénéficiaire de rémunération travaille effectivement pour le compte du Projet ;
- s'assurer du respect des obligations fiscales et sociales relatives aux charges du personnel.

2.2. Travaux effectués

- vérifier la mise en œuvre d'appels à candidature pour le recrutement du personnel de l'UCP ;
- vérifier que les rémunérations brutes mensuelles versées au personnel sont conformes aux contrats de travail et aux budgets ;
- vérifier que les personnes bénéficiaires de rémunération font bien partie des personnes qui exercent leur activité de manière régulière pour le compte dudit Projet ;
- vérifier que les variations de rémunération, d'un mois à un autre, sont dûment justifiées et autorisées ;
- vérifier le paiement régulier des cotisations fiscales et sociales sur les salaires.

2.3. Commentaires des auditeurs

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la régularité et la sincérité des charges de personnel à l'issue de nos travaux. Les rémunérations versées au Personnel de l'Unité de Gestion du Projet sont justifiées et conformes aux contrats de travail.

L'exercice 2019 a enregistré les départs volontaires du Spécialiste en Communication, de l'assistante de direction et du comptable du projet. Des appels à candidature, n'appelant pas d'observations majeures de notre part, ont permis le recrutement d'un spécialiste en passation des marchés, d'un spécialiste en suivi-évaluation et d'un assistant comptable. Les postes ayant enregistré des départs au cours de l'exercice n'avaient pas encore été pourvus au 31 décembre 2019.

Les cotisations sociales sont régulièrement acquittées par le Projet. Le Projet est exonéré d'impôts et par conséquent aucun paiement d'impôts et taxes n'a été enregistré sur l'exercice.

3. Immobilisations

3.1. Objectifs

Notre principal objectif de contrôle des immobilisations est de s'assurer que l'Unité de Coordination a un dispositif satisfaisant pour le suivi et le contrôle des immobilisations acquises dans le cadre de l'exécution des activités du Projet.

3.2. Travaux effectués

- vérifier la mise en concurrence des fournisseurs pour les acquisitions d'immobilisations ;
- vérifier que les acquisitions d'immobilisations sont appuyées de justificatifs satisfaisants (factures, bon de livraison, bon de commande) ;
- procéder à des inspections physiques de certaines acquisitions réalisées sur la période sous-revue ;
- vérifier que les immobilisations acquises font l'objet d'un suivi satisfaisant (désignation et description de l'immobilisation, emplacement géographique, utilisateur, date de mise en service, etc.) ;
- vérifier que les immobilisations du Projet disposent de références d'identification individuelle ;
- vérifier les titres de propriété des véhicules utilisés par le Projet.

3.3. Commentaires des auditeurs

Nous n'avons pas d'observations à formuler au titre des acquisitions d'immobilisations réalisées sur la période. L'ensemble des travaux que nous avons effectués se sont avérés globalement satisfaisants à l'exception du fait qu'aucun inventaire physique d'immobilisations n'a été réalisé sur la période. Le registre des immobilisations est toutefois mis à jour des acquisitions réalisées sur l'exercice.

4. Autres dépenses du Projet

4.1. Objectifs

- s'assurer de la réalité et de la sincérité des charges de l'UGP ;
- s'assurer que les ressources du Projet sont utilisées exclusivement aux fins des activités du Projet ;
- s'assurer du respect des dispositions budgétaires et réglementaires (manuel des procédures, instructions de l'IDA et des ministères de tutelles, etc.) ;
- s'assurer de l'existence de règles de bonne gestion dans la mise en œuvre des dépenses du Projet.

4.2. Travaux effectués

- vérifier la conformité des dépenses engagées aux activités et lignes budgétaires prévues dans les documents de base du Projet ;
- vérifier la mise en œuvre d'appels à concurrence pour le choix des différents fournisseurs et différents prestataires du Projet ;
- vérifier, à partir des justificatifs, l'objet et les modalités des dépenses, en vue de s'assurer qu'elles concernent effectivement des activités du Projet ;
- vérifier le respect des dispositions des manuels de procédures et des instructions du Bailleur dans la mise en œuvre des dépenses du Projet ;
- vérifier l'éligibilité des dépenses engagées par l'UGP ;
- vérifier que la non objection de la Banque Mondiale a été effectivement requise et obtenue pour les dépenses concernées.

4.3. Commentaires des auditeurs

A l'issue de nos travaux de revue des dépenses du Projet, nous n'avons pas relevé de cas de dépenses significatives inéligibles aux financements de l'IDA et d'observations majeures à formuler. Toutefois, les résultats de nos tests, ont mis en évidence des cas d'imputation budgétaires erronés de certaines dépenses. Il s'agit, par exemple, des bourses versées aux étudiants imputés sur la ligne 6570- frais et charges du personnel permanent au lieu de la ligne 6499- Charges exceptionnelles/autres.

5. REVUE DE LA PASSATION DES MARCHÉS

5.1. Objectif

Conformément aux termes de référence de notre mission, nous avons procédé à l'examen des marchés initiés ou conclus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019. L'objectif principal visé par la revue de la passation des marchés est d'apprécier la conformité entre les procédures appliquées, les modalités de gestion des contrats d'une part et les dispositions légales et réglementaires d'autre part.

5.2. Travaux effectués

Sur la base d'un échantillon des marchés extraits de l'état de suivi des marchés mis à notre disposition par le Projet, nous avons revu les procédures mises en œuvre pour toutes les catégories de marchés, selon les étapes suivantes :

- la planification des marchés ;
- l'établissement de la liste restreinte ;
- l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution des marchés et contrats ;
- l'information des candidats des résultats des consultations ;
- l'établissement des marchés et contrats ;
- l'exécution des marchés et contrats (contrôle et paiement), et la réception des fournitures et services ;
- l'archivage des documents de passation des marchés.

Afin de nous assurer de l'inexistence de marchés conclus en marge de ceux prévus au PPM, nous avons, en relation avec les travaux de validation des dépenses effectués au niveau financier et comptable, vérifié l'objet et la nature des principaux paiements effectués au cours de la période.

Les marchés passés sur l'exercice 2019 se présentent comme suit :

N°	Désignation du contrat	Type de marché (Fourniture /Travaux/ Service)	Nom de l'entrepreneur / Fournisseur / Consultant	Structure en charge du marché	Montants du Contrat (en FCFA)	Montants du Contrat (en USD)
1	Travaux d'Aménagement des salles de culture (N°CF 008/CEA-CCBAD/2019)	Travaux	PRECIS TECH	CEA-CCBAD	22 628 270	39 014,26

N°	Désignation du contrat	Type de marché (Fourniture /Travaux/ Service)	Nom de l'entrepreneur / Fournisseur / Consultant	Structure en charge du marché	Montants du Contrat (en FCFA)	Montants du Contrat (en USD)
2	Acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques pour l'unité de gestion du projet (lot 1) (N°CF 001/CEA-CCBAD/2019)	Fourniture	LIBRAIRIE DE France	CEA-CCBAD	7 330 040	12 638
3	Acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques pour l'unité de gestion du projet (lot 2) (N°CF 002/CEA-CCBAD/2019)	Fourniture	ECOPAD	CEA-CCBAD	8 761 480	15 106
4	Fourniture et installation de store dans les nouveaux locaux du CEA-CCBAD (N°CF 006/CEA-CCBAD/2019)	Fourniture	ALNAJAH	CEA-CCBAD	12 261 200	21 140
5	Acquisition de matériel informatique, Acquisition de matériel pour le traitement des données d'information géographique (N°CF 004/CEA-CCBAD/2019)	Fourniture	DATA TECHNOLOGIES	CEA-CCBAD	44 440 865	76 622,18
6	Equipped du laboratoire de biologie moléculaire	Fourniture	INQABA BIOTEC	CEA-CCBAD	50 579 642	87 206,28
7	Equipped du laboratoire microscopique (N°CF 003/CEA-CCBAD/2019)	Fourniture	ECOLAB WEST AFRICA	CEA-CCBAD	33 740 000	58 172,41

N°	Désignation du contrat	Type de marché (Fourniture /Travaux/ Service)	Nom de l'entrepreneur / Fournisseur / Consultant	Structure en charge du marché	Montants du Contrat (en FCFA)	Montants du Contrat (en USD)
8	Equipement du laboratoire de climat (N°CF 005/CEA-CCBAD/2019)	Fourniture	ECOLAB WEST AFRICA	CEA-CCBAD	30 337 800	52 306,55
9	Equipement du laboratoire de langue (2019-0-02-0917/07-33)	Fourniture	OSAPRO MULTIMEDIA	CEA-CCBAD	85 245 548	146 975,08
10	Service d'assurance des véhicules du projet (2019, sur une période de 03 mois)	Services assimilés	ASCOMA	CEA-CCBAD	754 000	1 300
11	Service d'assurance maladie, individuel accident pour le personnel du projet (2019, sur une période de 03 mois)	Services assimilés	ASCOMA	CEA-CCBAD	3 480 000	6 000
12	Recrutement d'un spécialiste en passation des marchés pour le projet centre d'excellence africain sur les changements climatiques	Services de consultants	Mani Evelyne epse Yao	CEA-CCBAD	Salaire	
13	Recrutement d'un assistant comptable pour le projet centre d'excellence africain sur les changements climatiques	Services de consultants	Bamba Ahmed	CEA-CCBAD	Salaire	
	TOTAL				299 558 845	516 480,77

Ces marchés s'analysent comme suit en fonction de la méthode de passation mise en œuvre :

Catégorie de marchés	Méthode de passation des marchés				Total
	Consultation de fournisseurs	Sélection de consultant individuel	Entente directe	Appel d'offre ouvert	
Travaux	1	0	0	0	1
Fournitures et services	9	0	1	0	10
Services de consultants	0	1	1	0	2
Totaux	10	1	2	0	13

Le taux de couverture des marchés audités en nombre se présente comme suit :

Catégories	Marchés passés par le Projet	Marchés audités par le Cabinet	Taux de couverture
	Nombre	Nombre	
Travaux	1	1	100%
Fournitures et services assimilés	10	7	70%
Services de consultants	2	2	100%
Total	13	10	77%

Les marchés qui demeurent en cours d'exécution au 31 décembre 2019 se présentent comme suit :

N°	Désignation du contrat	Type de marché (Fourniture /Travaux/ Service)	Nom de l'entrepreneur / Fournisseur / Consultant	Structure en charge du marché	Montants du Contrat (en USD)	Montants payés au 31 décembre 2019 (en USD)
1	Travaux d'Aménagement des salles de culture	Travaux	PRECIS TECH	CEA-CCBAD	39 014,26	0
2	Acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques pour l'unité de gestion du projet (lot 1)	Fourniture	LIBRAIRIE DE France	CEA-CCBAD	12 638	0
3	Acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques pour l'unité de gestion du projet (lot 2)	Fourniture	ECOPAD	CEA-CCBAD	15 106	0

N°	Désignation du contrat	Type de marché (Fourniture /Travaux/ Service)	Nom de l'entrepreneur / Fournisseur / Consultant	Structure en charge du marché	Montants du Contrat (en USD)	Montants payés au 31 décembre 2019 (en USD)
4	Fourniture et installation de store dans les nouveaux locaux du CEA CCBAD	Fourniture	ALNAJAH	CEA-CCBAD	21 140	0
5	Acquisition de matériel informatique, Acquisition de matériel pour le traitement des données d'information géographique	Fourniture	DATA TECHNOLOGIES	CEA-CCBAD	76 622,18	0
6	Equipeement du laboratoire de biologie moléculaire	Fourniture	INQABA BIOTEC	CEA-CCBAD	87 206,28	0
7	Equipeement du laboratoire microscopique	Fourniture	ECOLAB WEST AFRICA	CEA-CCBAD	58 172,41	0
8	Equipeement du laboratoire de climat	Fourniture	ECOLAB WEST AFRICA	CEA-CCBAD	52 306,55	0
9	Equipeement du laboratoire de langue	Fourniture	OSAPRO MULTIMEDIA	CEA-CCBAD	146 975,08	0
10	Service d'assurance des véhicules du projet (2019, sur une période de 03 mois)	Services assimilés	ASCOMA	CEA-CCBAD	1 300	0
11	Service d'assurance maladie, individuel accident pour le personnel du projet (2019, sur une période de 03 mois)	Services assimilés	ASCOMA	CEA-CCBAD	6 000	0

5.3. Commentaires des auditeurs

Nous avons audité dix (10) marchés de CEA-CCBAD sur treize (13) marchés passés en 2019, sur cette base nos observations et commentaires se présentent comme suit :

☞ **Revue de la procédure de passation des marchés et Performance**

○ **Planification de la Passation des Marchés**

Le Plan de passation des marchés qui nous a été soumis par le CEA-CCBAD pour revue a reçu l'avis de non objection de la Banque Mondiale.

○ **Transmission du PPM à la DMP**

Conformément à l'article 8 du décret 2015-475 du 1^{er} juillet 2015 <<Dès la notification du budget, le coordonnateur de projet met à la disposition de la DMP une copie de notification budgétaire du projet, de l'accord de financement, des directives du Partenaire Technique et Financier en matière de passation de marchés, du Plan de Passation de Marchés et du Manuel de procédures du projet.>> La preuve de transmission du PPM à la DMP nous a été soumise.

○ **Avis de non-objection de la Banque Mondiale**

L'avis de la Banque mondiale a été requis sur tous les Termes de Références (TDRs) des missions de consultance et sur les marchés passés par entente directe.

Nous n'avons pas relevé d'irrégularité aux demandes de non objection formulées à la Banque.

○ **Notification d'attribution**

Conformément à l'article 8 du décret 2015-475 du 1^{er} juillet 2015 < Dès le jugement des offres ou l'obtention de l'avis de non-objection du PFT, le coordonnateur de projet procède à l'élaboration du marché, qu'il soumet à la signature de l'attributaire, dans un délai de deux (2) jours ouvrables.>

Nous avons noté que pour les marchés examinés, les délais observés entre la date du procès verbal et celle de la notification à l'attributaire, excèdent généralement la limite de deux jours ouvrés.

- Marché (N°CF 005/CEA-CCBAD/2019) : équipement du laboratoire de climat. *soit six (6) jours ouvrables ;*
- Marché (N°CF 003/CEA-CCBAD/2019) : équipement du laboratoire microscopie. *soit dix (10) jours ouvrables ;*
- Marché (n°001/CEA-CCBAD/2019) : acquisition de fourniture de bureau et de consommable informatique (lot 1). *soit quatorze (14) jours ouvrables ;*
- Marché (N°CF 002/CEA-CCBAD/2019) : acquisition de fourniture de bureau et de consommable informatique (lot 2). *soit quatorze (14) jours ouvrables ;*
- Marché (N°CF 006/CEA-CCBAD/2019) : fourniture et installation de store dans les nouveaux locaux du projet CEA-CCBAD. *soit quatorze (14) jours ouvrables ;*

- Marché (N°CF 004/CEA-CCBAD/2019) : acquisition de matériel informatique, acquisition de matériel pour le traitement des données d'information géographique. *soit quatre (4) jours ouvrables ;*
- Marché (N°CF 008/CEA-CCBAD/2019) : travaux d'aménagement d'une salle de culture. *soit quatre (4) jours ouvrables.*

○ **Signature des marchés**

Conformément à l'article 17 du décret N°2019-299 DU 03 AVRIL 2019 modifiant le décret N°2015-475 du 1^{er} juillet 2015 dès le jugement des offres ou l'obtention de l'avis de non-objection du PFT, le coordonnateur de projet procède à l'élaboration du marché, qu'il soumet à la signature de l'attributaire, dans un délai de deux jours ouvrables. Tous les marchés, quel que soit leur montant, sont signés par le coordonnateur de projet en tant qu'autorité contractante. Il dispose, à cet effet, d'un délai maximum de deux (02) jours ouvrables.

Nous avons relevé un non-respect des délais dans la procédure d'approbation des projets de contrats pour les trois (3) marchés suivants :

- Marche (N°CF 005/ CEA-CCBAD /2019) : équipement du laboratoire de climat. *soit onze (11) jours ouvrables au lieu des deux (2) jours prescrits ;*
- Marche (2019-0-0-0917/07-33) : fourniture et installation des équipements et matériels pour le laboratoire de la langue du CEA-CCBAD. *soit quatorze (14) jours ouvrables au lieu des deux (2) jours prescrits ;*
- Marche (N°CF 006/ CEA-CCBAD /2019) : fourniture et installation de store dans les nouveaux locaux du projet CEA-CCBAD. *soit onze (11) jours ouvrables au lieu des deux (2) jours prescrits.*

☛ **Revue de la Gestion des Contrats et Performance**

○ **Mise en œuvre**

Les marchés audités de notre part sont au nombre de dix (10) dont quatre (4) ont été achevés physiquement sur l'exercice 2019 conformément au respect des dispositions des différents marchés. Nous n'avons donc pas pu apprécier les modalités des exécutions physique et financière des six (6) marchés non achevés au 31 décembre 2019.

○ **Conformité**

Les dispositions contractuelles ont été généralement observées pour les marchés ayant fait l'objet de contrôle. Toutefois les délais d'exécution pour les marchés suivants n'ont pas été respectés conformément aux clauses contractuelles :

- Marche (N°CF 001/ CEA-CCBAD /2019) : acquisition de fourniture de bureau et de consommable informatique (lot 1).
- Marche (N°CF 002/CEA-CCBAD/2019) : acquisition de fourniture de bureau et de consommable informatique (lot 2).

○ **Classement des documents**

Sur la base de notre échantillon de marchés audités, le classement des documents et pièces justificatives s'est avéré satisfaisant. Toute la documentation afférente aux marchés nous a été dûment transmise.

* *
*

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITE ET
L'AGRICULTURE DURABLE
(CEA-CCBAD)

FINANCEMENT : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (ACCORD DE FINANCEMENT N°5733-CI)

ANNEXES

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE,
LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE DURABLE
(CEA-CCBAD)**

FINANCEMENT : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT

AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

=====

SOMMAIRE DES ANNEXES

- **Annexe 1** : Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des comptes annuels
- **Annexe 2** : Comptes annuels du Projet CEA-CCBAD
- **Annexe 3** : État certifié des dépenses
- **Annexe 4** : Tableau d'évolution des soldes des comptes désignés

Annexe 1 :

Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

ANNEXE 1 : PORTANT RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport d'audit financier et comptable.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux directives applicables aux financements de l'IDA et à l'accord de financement.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des comptes annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie ainsi que les règles d'indépendance qui encadrent la profession ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des comptes annuels ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les comptes annuels, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence

visé pour authentification

MOÏSÉ
08 00 00 00 00
CÔTE D'IVOIRE
Tél : (225) 22 42 38 03
Fax : (225) 22 42 08 04
e-mail : moise@moise.ci

significative sur les comptes annuels, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

- nous fournissons également à la Coordination une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués à la Coordination, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, à la Banque Mondiale ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les comptes annuels des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des déclarations écrites de l'Unité de Coordination confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des comptes annuels ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux comptes annuels ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

Visé pour authentification

MOIHE
AUDIT & CONSEIL

08 BP 2036 Abidjan 08
COTE D'IVOIRE
Tél : (225) 22 42 38 03
Fax : (225) 22 42 08 04
e-mail : moihe@moihe.ci

* *
*

Annexe 2 :

Comptes annuels du Projet CEA-CCBAD

TABEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES AU 31/12/2019
(Montants exprimés en FCFA)

EMPLOIS	Variation 2019 - 2018	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018	RESSOURCES	Variation 2019 - 2018	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
Dépenses d'investissements	58 694 495	926 506 626	867 812 131	FINANCEMENT			
1. Immobilisation Incorporelle	-	10 870 424	10 870 424	1. IDA, avances en compte spécial	-	354 200 000	354 200 000
2. Bâtiments, agencement, installations	12 344 495	722 087 328	709 742 833	2. IDA, Remboursement Indicateur	1 291 118 195	2 561 648 524	1 270 530 329
3. Matériels	46 350 000	193 548 874	147 198 874	3. IDA, Revenus Générés	-	9 209 600	9 209 600
Dépenses de fonctionnement	266 208 802	1 217 534 513	951 325 711	4. Contrepartie ETAT	-	-	-
1. Achat	-	44 237 215	44 237 215	Total financement			1 633 939 929
2. Transport	64 587 700	118 352 000	53 764 300				
3. Services extérieurs A	51 748 428	164 912 361	113 163 933	AUTRES CONTRIBUTIONS			
4. Services extérieurs B	92 771 012	565 374 363	472 603 351	1. Produit de vente DAO		2 400 000	2 400 000
5. Impôts et taxes	-	49 300 236	49 300 236	2. Autres produits	-	-	-
6. Charges de personnel	57 101 662	275 358 338	218 256 676	Total Contributions		2 400 000	2 400 000
Total dépenses	324 903 297	2 144 041 139	1 819 137 842				
VALEURS REALISABLES				DETTES À COURT TERME			
1. Fournisseurs débiteurs	370,00	73 430	73 060	1. Fournisseurs immobilisations et Services	- 147 294 034	-	147 294 034
2. Autres débiteurs	144 836	144 836		2. Personnel mission et Formation	- 164	-	164
3. Personnel mission et Formation	-	-		3. Enseignants et étudiants créditeurs	4 820 651	4 820 651	651
	-	-		4. Organismes sociaux	5 701 662	5 701 662	-
	-	-		5. Etat, impôts et Taxes	-	49 300 236	49 300 236
Total débiteurs divers	145 206	218 266	73 060	Total dettes à court terme	- 136 772 536	-	196 595 085
Trésorerie							
1. Compte désigné BCEAO	-	-	-				
2. Compte projet IDA	34 207	64 804	30 597				
3. Compte projet indicateurs	829 336 683	841 998 746	12 662 063				
4. Compte projet revenus générés	- 4 950	1 087 326	1 092 276				
5. CAISSE, recettes (DAO)	- 370	-	370				
Total trésorerie	829 297 156	843 021 268	13 724 112				
Total Emplois	1 154 345 659	2 987 280 673	1 832 935 014	Total Ressources	1 154 345 659	2 987 280 673	1 832 935 014

Sé pour authentication

Tél.: (225) 22 42 38 93
Fax: (225) 22 42 06 04



**PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE DURABLE**

**NOTES SUR LE TABLEAU DES EMPLOIS ET
RESSOURCES**

31 DECEMBRE 2019

Visé pour authentification

MOIHE
AUDIT & CONSEIL

08 BP 2036 Abidjan 08
COTE D'IVOIRE
Tél.: (225) 22 42 38 93
Fax : (225) 22 42 08 04
e-mail: moihe@moihe.ci

SOMMAIRE

- I. PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET
- II. REGLES APPLIQUEES POUR L'ELABORATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES (TER)
- III. NOTES EXPLICATIVES AU TER

Visé pour authentification :

MOHE
AUDIT & CONSEIL

08 BP 2036 Abidjan 08
COTE D'IVOIRE
Tél.: (225) 22 42 38 03
Fax : (225) 22 42 08 04
e-mail: mothea@ci.ci

I. PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET

I.1 Contexte du projet

L'Université Félix Houphouët Boigny s'appuyant sur l'Ecole Doctorale WASCAL (West African Service Science Center on Climate Change and Adapted Land Used) a intégré en 2015, sur une base concurrentielle le projet CEA initié par la banque mondiale depuis 2013.

En effet, le gouvernement ivoirien soucieux de l'influence grandissante du changement climatique puis de son impact sur l'agriculture a proposé et obtenu à travers l'une de ses institutions d'enseignement supérieur, le label de Centre d'Excellence sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CCBAD).

La Banque Mondiale en investissant ainsi dans les Institutions d'enseignement supérieur voudrait à travers la formation et la recherche soutenir durablement le développement technologique des pays par l'accroissement des ressources humaines qualifiées.

Ainsi l'accord de financement qui engage la Côte d'Ivoire a été co-signé le 21 octobre 2015 par le Représentant de la Banque Mondiale et la Ministre Déléguée auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.

Notons que la Côte d'Ivoire a bénéficié de trois centres d'excellence pour un financement global de 13 400 000 Euros.

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet changement climatique projet, l'Etat de Côte d'Ivoire cède à l'Université Félix Houphouët Boigny (UFHB), Université participante, le financement d'un montant de 4 500 000 Euros alloué par l'IDA, à travers la signature d'un contrat de performance avec celle-ci.

I.2 But du projet

Le projet vise à soutenir les bénéficiaires afin de promouvoir la spécialisation régionale entre les universités participantes dans les zones qui répondent aux défis régionaux.

I.3 Objectif de développement du projet

L'objectif de développement du « Projet de Centres d'Excellence Africains » est de soutenir la Côte d'Ivoire dans le but de promouvoir la spécialisation régionale entre les universités africaines participantes dans des domaines devant permettre de relever des défis régionaux et de renforcer les capacités de ces universités à offrir une formation de qualité et une recherche appliquée.

I.4 Groupes cibles

- Les étudiants master et PHD
- Les producteurs
- Les enseignants chercheurs.

I.5 Zones d'intervention du projet

Niveau national et régional.

I.6 Bailleur de fonds et montant du crédit IDA

Le Projet Centre d'Excellence Africain sur le Changement climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD) est financé par l'Association Internationale de Développement (IDA) du Groupe de la Banque Mondiale. Le Don de l'IDA est de 4 500 000 EUROS.

se pour authentification

MOHE
AUDIT & CONSEIL

08 BP 2036 Abidjan 08

COTE D'IVOIRE

Tel.: (225) 22 42 16 93

Fax: (225) 22 42 16 94

E-mail: mohe@mohe.ci

I.7 Durée du projet

Le projet a été mis en vigueur le 17 février 2016 pour une durée d'environ 4 (s) ans. Il devait s'achever le 31 décembre 2019. Mais la banque a décidé de prolongé la date de cloture du projet sans budget afin de nous permettre d'équiper le bâtiment.

I.8 Les composantes du projet

Le projet Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD) s'articule autour des quatre principaux indicateurs de performance suivants :

Indicateur 1 : Spécialisation régionale approuvée et degré de préparation institutionnelle.

Cet indicateur sera atteint à travers des actions visant à préparer un cadre institutionnel satisfaisant pour la mise en œuvre du projet (Mise en place d'un Comité de pilotage opérationnel ; Approbation d'une résolution de promotion de la spécialisation régionale parmi les universités participantes ; Création d'un compte bancaire destiné au CEA/CCBAD pour recevoir les fonds de dotation ; Signature d'accords de partenariat ; Accroissement de l'autonomie financière du CEA-CCBAD) et aussi à travers la satisfaction des conditions de mise en vigueur du projet.

Indicateur 2 : Excellence dans l'Enseignement, la Recherche et l'Impact sur le Développement.

Cet indicateur sera atteint à travers la mise en œuvre d'activités visant à renforcer les capacités en matière d'enseignement et de recherche appliquée.

Indicateur 3 : Gestion financière

Cet indicateur sera réalisé à travers la transmission de demande de retrait de fonds en temps opportun, appuyée par une information financière adéquate sur l'utilisation des fonds, la mise en place d'une entité d'audit interne opérationnelle, la transparence à travers la mise sur le site web des données sur gestion financière (accès web aux rapports de vérification, rapports financiers intérimaires, budget et programme de travail annuel) et enfin le fonctionnement du comité de vérification avec la participation des conseils universitaires.

Indicateur 4 : Passation des Marchés

Cet indicateur sera atteint à travers la réalisation de l'audit de la passation des marchés dans le délai et aussi le progrès satisfaisant et opportun de la passation des marchés.

Visé pour authentification

La mise en œuvre du projet est assurée par une unité de coordination, dirigée par un coordonnateur et aidé dans sa tâche par un coordonnateur adjoint. La structure

CEA-CCBAD
Centre d'Excellence Africain
sur le Changement Climatique
la Biodiversité et l'Agriculture Durable

08 BP 2036 Abidjan 08
COTE D'IVOIRE
Tél.: (225) 22 42 38 03
Fax: (225) 22 42 08 04
coordonnateur adjoint

organisationnelle mise en place répond aux besoins du projet afin de lui permettre de réaliser les objectifs fixés dans les conditions optimales d'efficacité.

I.9 Dispositions d'exécution

La mise en œuvre du projet est assurée par une unité de coordination, dirigée par un coordonnateur et aidé dans sa tâche par un coordonnateur adjoint. La structure organisationnelle mise en place répond aux besoins du projet afin de lui permettre de réaliser les objectifs fixés dans les conditions optimales d'efficacité.

Un Comité de Pilotage Stratégique (CPS) a été créé et chargé de donner au projet ses grandes orientations et priorités, de superviser sa mise en œuvre et d'approuver ses plans de travail annuel budgétisés.

Un comité d'audit ainsi qu'un comité scientifique ont été créés en d'améliorer la gouvernance du projet.

II. REGLES APPLIQUEES POUR L'ELABORATION DU TER

Le projet est soumis à une obligation de présentation d'états financiers annuels qui comprennent (entre autres), un tableau des emplois et ressources (TER) ainsi que des notes décrivant les principes comptables utilisés et les principales rubriques qui le composent.

II.1 Principes comptables

Le projet CEA-CCBAD est un projet à caractère public, à but non lucratif, n'ayant ni objectif marchand, ni vocation à dégager un résultat. Toutefois, il lui est permis de générer des revenus en menant des activités dans son domaine de prédilection dont une partie devrait servir à appuyer la mise en œuvre des activités du centre.

Les états financiers du projet sont établis et présentés conformément aux normes comptables établies par le Système Comptable OHADA, adaptées aux spécificités du projet. En effet, certaines règles de présentation spécifiques au projet, prévues dans le manuel des procédures administratives comptables et financières ont été appliquées pour une meilleure lisibilité des états financiers.

Ces états financiers sont exprimés en francs CFA.

Les achats de fournitures, d'équipements et de services sont enregistrés toutes taxes comprises (TTC) de même que le règlement des factures concernées.

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

II.2 Mode de comptabilisation

Les opérations sont comptabilisées dès lors que l'engagement contractuel du Projet ou des tiers est établi. Les schémas de comptabilisation retenus reflètent le circuit de traitement des dépenses dans les projets.

II.3 Mobilisation des fonds

Les fonds du crédit sont mobilisés essentiellement auprès de l'IDA par l'attribution puis la vérification des jalons des indicateurs.

II.4 Avance de fonds

Le dépôt initial de fonds effectué par l'IDA est porté au passif en contrepartie de la trésorerie. Il s'agit d'une avance non-renouvelable qui a transité par un compte désigné

Visé pour authentification

MOHE
AUDIT & CONSEIL

08 BP 2036 Abidjan 08
COTE D'IVOIRE
Tél.: (225) 27 42 78 03
Fax: (225) 27 42 78 04

ouvert dans les livres de la BCEAO avant d'être déposé sur un compte dans une banque commerciale.

Dans le but de faciliter le démarrage effectif du projet, une avance de 15% du DLI 2.8 lui a été octroyée. Cette avance devait être remboursée progressivement à hauteur de 20% des DRF soumises et ce à compter de la seconde.

A ce jour le montant totale de l'avance a été remboursée.

II.4 Demande de Remboursement de fonds

Un autre compte ouvert dans une banque commerciale reçoit directement les fonds mobilisés à la suite de l'atteinte des DLI. Les fonds sont mobilisés par la soumission des résultats atteints, vérifiés et jugés acceptables par l'Association des Universités Africaines (AUA).

II.5 Immobilisations

Les immobilisations acquises dans le cadre du CEA-CCBAD figurent au Tableau des Emplois et Ressources (TER) pour leurs coûts historiques d'acquisition et ne sont pas amortissables.

III. NOTES EXPLICATIVES DU TER

1. LES RESSOURCES

1.1 Financement

Le financement dont a bénéficié le CEA-CCBAD, depuis le début du projet, s'élève à **2.561.648.524 FCFA**.

1.1.1. IDA, avances en compte spécial

Ce poste enregistre l'avance initiale (**354 200 000 FCFA**) octroyée par l'IDA au projet. Cette avance représente 15% du montant total du DLI 2.8.

1.1.2. IDA, Remboursement Indicateur

Ce poste enregistre les fonds relatifs à l'atteinte des DLI en 2019 ; soit un montant de 1.968.300 euros (**1 291 118 195 FCFA**).

1.1.3 ETAT, subvention reçue (contrepartie Etat)

Aucune subvention n'a été perçu à cet effet en 2019.

1.2 Autres contributions

1.2.1 Produits de vente DAO

Aucun autre produit n'a été enregistré au cours de cet exercice.

1.2.2 Autres produits

Aucun produit n'a été enregistré au cours de cet exercice.

1.3 Dettes à court termes

1.3.1 Fournisseurs immobilisations et services

Visé pour authenticatio

MOHE
AUDIT & CONSEIL

08 BP 2036 Abidjan 08
COTE D'IVOIRE
Tél.: (225) 22 42 28 93
Fax : (225) 22 42 08 94
e-mail : mohe@mohe.ci

Il s'agit des dettes du projet envers les divers fournisseurs, consultants et prestataires au 31/12/2018.

Elles s'élevaient à **147 294 034 FCFA** et ont été totalement réglées au cours de l'année 2019

N°	FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES	MONTANT	OBSERVATIONS
1	EGCOB	146 199 494	Montant dû à l'entreprise de construction au titre du décompte n° 2.
2	YUNUS VOYAGES BILLETERIES	1 094 540	Frais d'achat de billets retour des étudiants Master.
	TOTAL	147 294 034	

1.3.2 Personnel, missions et formation

Cette rubrique enregistre un montant de **164 fcfa**. Ce montant est issu d'un surplus sur le reversement de reliquat de mission du personnel.

1.3.3 Enseignants et étudiants créditeurs

Cette rubrique est constituée des éléments suivants :

BENEFICIAIRES	MONTANT	OBSERVATIONS
Etudiants nationaux PHD	4 820 000	Bourses dues au titre de mars à septembre 2019
Etudiants nationaux master		Bourses dues au titre de mars à septembre 2019
Etudiants non nationaux PHD		Bourses dues au titre de mars à septembre 2019
Etudiants non nationaux Master		Bourses dues au titre de mars à septembre 2019
TOTAL	4 820 000	

1.3.4 Organismes sociaux

Il s'agit des engagements du projet auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) au 31 décembre 2019, **5 701 662 FCFA**.

2. LES EMPLOIS

2.1 Dépenses d'investissements

Les investissements en équipements et bâtiments s'élèvent **58 694 495 FCFA** et s'analysent comme suit :

visé pour authentification

FOURNISSEURS	MONTANT	OBSERVATIONS
PROTECH DISTRIBUTION	4 279 954	Frais de câblage bâtiment CEA
ETS KONE	5 700 000	Achat de chaises CEA
INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES	15 000 000	Achat de matériel informatique
ETS KONE	9 500 000	Achat de chaises bâtiment CEA
EITN	8 064 541	Travaux d'aménagement des locaux du CEA-

		CCBAD
ETS KONE	16 150 000	Achat de chaises et meubles bâtiment CEA
TOTAL	58 694 495	

2.2 Dépenses d'exploitation

2.2.1 Achats

Cette rubrique comprend essentiellement les frais ci-après exprimés en FCFA :

LIBELLES DES DEPENSES	MONTANT
Achat de carburant	10 000 000
Fourniture de Bureau	7 402 530
Fournitures et Consommables informatiques	10 510 500
Achat de petit matériel et outillage	654 000
Achat d'études et de prestations de services	206 000
Achat de travaux, matériel et équipement	13 688 000
Total	42 461 030

2.2.2 Transport

La rubrique transport comprend essentiellement les frais d'achat de billet d'avion et les frais de subsistances des participant aux séminaires et missions.

LIBELLES DES DEPENSES	MONTANT
Achat de billet d'avion	40 930 000
Frais de subsistances et autres frais sur billets	23 657 700
Total	64 587 700

2.2.3 Divers frais de fonctionnement

Ce poste comprend les frais d'assurance, les frais de communication, les frais d'hébergement et de restauration pour les séminaires et ateliers, depuis le début du projet.

LIBELLES DES DEPENSES	MONTANT
Location charges locatives	31 055 000
Publicité et publications	4 905 667
Ateliers et séminaires	12 912 500
Maintenance et réparation	651 260
Frais de télécommunication	2 224 001
TOTAL	51 748 428

Visé pour authenticat...

2.2.4 Autres dépenses

Il s'agit essentiellement des allocations payées aux étudiants, des frais bancaires, des frais de mission, des honoraires des différents consultants et des frais de formation du personnel.

MOHE
 08 SP 2036 ABICOM 00
 COORDONNEUR
 Tél.: (225) 22 42 28 03
 Fax : (225) 22 42 08 11
 e-mail: mohe@...

LIBELLES DES DEPENSES	MONTANT
Frais bancaires	1 305 204
Frais directs liés aux étudiants	56 410 000
Honoraires divers consultants	23 755 808
Frais de formation	11 300 000
TOTAL	92 771 012

2.2.5 Charges liées au personnel

Cette rubrique renferme les charges suivantes :

LIBELLES DES DEPENSES	MONTANT
Salaires	49 500 000
Indemnités de transport	1 900 000
Charges sociales	5 701 662
TOTAL	57 101 662

2.2.6 Impôts et taxes

Il s'agit ici des impôts et taxes liés au calcul des salaires du personnel. Ces charges ont été constatées mais elles ne feront pas l'objet des règlements ; en effet, les ressources équivalentes seront considérées comme une subvention indirecte perçue auprès de l'Etat.

Ils s'élèvent à 25 077 308 FCFA.

2.3 Valeurs réalisables

2.3.1 Autres Débiteurs divers

Il s'agit ici de la quote-part de la charge constatée d'avance sur la facture trimestrielle de CFAO-MOTORS pour l'entretien du véhicule pick-up qui s'élève à **144 836 FCFA**.

2.4 Disponibilités

Un compte (désigné) a été ouvert par l'Etat de Côte d'Ivoire à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Il a été alimenté par l'avance initiale globale allouée aux trois centres. Il a donc servi de compte de liaison, pour transférer les premiers fonds reçus de l'IDA au compte projet.

2.4.1 IDA, compte projet BNI bailleur

Le compte projet Bailleur, ouvert à la Banque Nationale d'Investissement (BNI) a été alimenté à partir du compte désigné.

Il a reçu exclusivement l'avance initiale 15% du DLI 2.8. Ces fonds ont été mis à disposition afin de faciliter le démarrage effectif des activités du projet.

Visé pour authentification

Au 31 décembre 2018, le solde du compte projet – BNI/BAILLEUR s'élève à **-30 597 FCFA**.

Au 31 décembre 2019 ce même solde apparaissait et le compte fut clôturé par la suite.

MOHIE
08 BP 2036 Abidjan 06
COTE D'IVOIRE
Tél.: (225) 22 42 38 03
Fax : (225) 22 42 08 04
e-mail: mohie@moa.gov.ci

2.4.2 IDA, compte Indicateur

Le compte Indicateur est ouvert par l'Etat de Côte d'Ivoire à la BNI. Il sert à recevoir les fonds mobilisés à travers l'atteinte des indicateurs.

Au 31 décembre 2019, le solde de ce compte s'élève à **841 998 746 FCFA**.

2.4.3 IDA, Compte projet revenus générés

Le compte projet revenus générés est ouvert par l'Etat de Côte d'Ivoire à la BNI. Il sert à recevoir les fonds générés par le centre à travers des activités propres du centre. Le solde de ce compte au 31 décembre 2017 était de **1 087 326 fcfa**.

2.4.4 Caisse

Aucune caisse n'a été alimenté en 2019.

Le Coordonnateur du Projet

Visé pour authentification



08 BP 2036 Abidjan 08
COTE D'IVOIRE
Tél.: (225) 22 42 38 03
Fax : (225) 22 42 08 04
e-mail : mofet@moi.ci

Annexe 3 :

État certifié des dépenses



TABLEAU RECAPITULATIF DES DRF

N°	DESIGNATION	MONTANT DE LA DRF	MONTANT PAYE AU CEA-UFHB	MONTANT REMBOURSE SUR L'AVANCE PERCUE	DATE DE PAIEMENT	OBSERVATIONS
1	Avance initiale	920 900 000	354 200 000	-	29/06/2016	L'avance initiale a été versée sur un compte BCEAO commun aux trois centres d'excellence. La quote-part prévue et versée au CEA-CCBAD au titre de cette avance s'élevait à 354 200 000 fcfa.
2	DRF 01	295 180 650	295 180 650	-	11/05/2017	
3	DRF 02	477 151 649	381 721 057	95 430 592	29/12/2017	20% du montant de la DRF retenu pour le remboursement partiel de l'avance initiale
4	DRF 03	118 072 260	94 457 808	23 614 452	28/03/2018	20% du montant de la DRF retenu pour le remboursement partiel de l'avance initiale
5	DRF 04	468 992 856	375 194 285	93 798 571	02/07/2018	20% du montant de la DRF retenu pour le remboursement partiel de l'avance initiale
6	DRF 05		-	-		Documentation de la justification de l'avance perçue. Il n'y a pas eu de décaissement de fonds sur le compte projet.
7	DRF 06	154 970 497	123 976 529	30 993 968	19/12/2018	20% du montant de la DRF retenu pour le remboursement partiel de l'avance initiale
8	DRF 07	118 072 260	94 457 808	23 614 452	15/02/2019	20% du montant de la DRF retenu pour le remboursement partiel de l'avance initiale
9	DRF 08		-			Documentation de la justification de l'avance perçue. Il n'y a pas eu de décaissement de fonds sur le compte projet.
10	DRF 09		-			Documentation de la justification de l'avance perçue. Il n'y a pas eu de décaissement de fonds sur le compte projet.
11	DRF 08 B	176 577 065	141 261 652	35 315 413	12/04/2019	
						20% du montant de la DRF 12 retenu pour le remboursement partiel de l'avance initiale, pourtant selon le tableau de la DRF 2 à la DRF 11 nous avons déjà remboursé 302 767 448 fcfa sur l'Avance initiale de 354,200,000 fcfa, la Banque reste devoir au CEA CCBAD un montant de 74,071,045 fcfa
12	DRF 12	627 517 984	502 014 387	125 503 597	05/09/2019	
						Montant total de la DRF 13 reçu par le CEA CCBAD
13	DRF 13	452 151 160	452 151 160	0	08/10/2019	
						Montant total de la DRF 14 reçu par le CEA CCBAD
14	DRF 14	101 233 188	101 233 188		31/12/2019	
TOTAL		2 989 919 569	2 915 848 524	428 271 046		

Visé pour authentification

MOHIE
AUDIT & CONSEIL

08 BP 2036 Abidjan 08
COTE D'IVOIRE
Tél.: (225) 22 42 38 03
Fax : (225) 22 42 08 04
e-mail : mohie@moheci.com.ci

Annexe 4 :

Tableau d'évolution des soldes des comptes désignés

Annexe 4.1 : Tableau d'évolution du compte désigné BNI n° 05206750008

**PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITE
ET L'AGRICULTURE DURABLE (CEA-CCBAD)**

Financement : Association Internationale de Développement (Accord de Financement N° 5733-CI)

Exercice clos le 31 décembre 2019

Tableau d'évolution du solde du compte BAILLEUR- REVENUS GENERES

Désignation	Montants Francs CFA
Trésorerie initiale au 01/01/2019 (a)	1 092 276
Ressources	
Encaissements de la période	0
Total Encaissements de la période (b)	0
Total Ressources (a) + (b)	1 092 276
Dépenses	
Dépenses justifiées effectuées sur le compte sur la période ©	4 950
Total dépenses effectuées sur la période ©	4 950
Trésorerie reconstituée au 31 décembre 2019	1 087 326
Solde au Relevé bancaire au 31 décembre 2019	1 087 326
<i>Ecart correspondant aux opérations en suspens au rapprochement bancaire à comptabiliser par la banque à fin décembre 2019</i>	0

Source : Relevé bancaire, Etats des dépenses, Etat de rapprochement bancaire

Visé pour authentification

Molhe
AUDIT ET CONSEIL

08 BP 2036 Abidjan 06
COTE D'IVOIRE
Tél.: (225) 22 42 38 03
Fax : (225) 22 42 08 00
e-mail : molheaud@gmail.com

Annexe 4.2 : Tableau d'évolution du compte désigné BNI n° 05206740003

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE – MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA-MEM)

Financement : Association Internationale de Développement (Accord de Financement N° 5733-CI)

Exercice clos le 31 décembre 2019

Tableau d'évolution du solde du compte INDICATEURS LIES AU DECAISSEMENT

Désignation	Montants Francs CFA
Trésorerie initiale au 01/01/2019 (a)	12 662 063
Ressources	
DRF encaissées sur la période	1 291 118 195
Autres encaissements	700 000
Total Encaissements de la période (b)	1 291 818 195
Total Ressources (a) + (b)	1 304 480 258
Dépenses	
Dépenses justifiées effectuées sur le compte sur la période ©	458 051 512
Total dépenses effectuées sur la période ©	458 481 512
Trésorerie reconstituée au 31 décembre 2019	841 998 746
Solde au Relevé bancaire au 31 décembre 2019	846 428 746
<i>Ecart correspondant aux opérations en suspens au rapprochement bancaire à comptabiliser par la banque à fin décembre 2019</i>	4 430 000

Source : Relevé bancaire, Etats des dépenses, Etat de rapprochement bancaire

Visé pour authentification

MOIHE
AGENCE DE CONSEIL

08 BP 2036 Abidjan 06
COTE D'IVOIRE
Tél.: (225) 22 42 38 03
Fax : (225) 22 42 08 04
e-mail : moihe@moihe.ci